

Gouvernement
des Territoires
du Nord-Ouest

**Rapport
annuel sur
les langues
officielles
1995 - 1996**

Unité des langues
officielles
Ministère de l'Exécutif

This report is available in English. It can also be made available in other NWT official languages upon reasonable request to:

The Official Languages Unit
Department of Executive, GNWT
P.O. Box 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9

ᑕᓐ ᐃᓂᓐᑲᓕᐱᓐᑭᓪᓴᓐ ᐱᓐᓐᓴᐃᓐᓂᓐ ᐱᓂᓐᑭᓐ ᐱᐃᐃᓐᐃᑭᐃᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐ
ᐱᓪᓴᓐᑭᐃᓐᐃᓐ ᓂᓐᓴᓐᐃᓐᐃᓐ ᐃᓕᑕᓐᓴᐃᓐᐃᓐᐃᓐ ᐃᓐᓴᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐ
ᐃᓐᓴᓐᐃᓐ:

ᐃᓕᑕᓐᓴᐃᓐᐃᓐᐃᓐ ᐃᓐᓴᓐᐃᓐᐃᓐᐃᓐ
ᐱᐃᐃᓐᐃᓐᐃᓐ
ᓂᓐᓴᓐᐃᓐ ᓴᓴᓴᓐᐃᓐ
ᑭᑭᓐᓴᓐᐃᓐ 1320
ᓐᓴᓴᓐᐃᓐ, ᓂᓐᓴᓐᐃᓐ X1A 2R9

Le présent rapport a pu être publié, en partie, grâce au financement versé dans le cadre de
*L'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones
dans les Territoires du Nord-Ouest.*



Gouvernement
des Territoires
du Nord-Ouest

.....

**Rapport
annuel sur
les langues
officielles**

1995 - 1996

.....

Unité des langues
officielles
Ministère de l'Exécutif

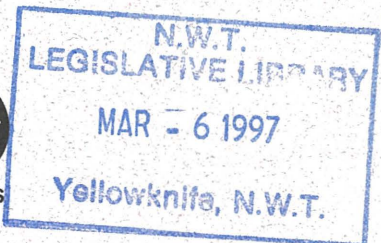


Table des matières

Introduction	1
Activités relatives aux langues officielles par ministères et organismes	2
Développement économique et Tourisme	2
Éducation, Culture et Formation	2
Ressources énergétiques, minières et pétrolières	7
Exécutif	7
Finances	8
Secrétariat du Conseil de gestion financière	8
Santé et Services sociaux	10
Affaires intergouvernementales et autochtones	11
Justice	12
Assemblée législative	13
Affaires municipales et communautaires	14
Société d'habitation des T. N.-O.	14
Secrétariat du personnel	15
Travaux publics et Services	16
Ressources renouvelables	17
Sécurité et Services publics	18
Transports	19
Commission des accidents du travail	19
Conclusion	20

Introduction

La *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest reconnaît le chipewyan, le cri, le dogrib, l'anglais, le français, le gwich'in, l'inuktitut (notamment l'inuvialuktun et l'inuinnaqtun) et le slavey (notamment le slavey du Nord et le slavey du Sud) à titre de langues officielles. Le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le GTNO, offre des services dans les langues officielles afin de répondre aux obligations prévues en vertu de la Loi.

La gamme de programmes et de services offerts dans les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest confirme l'influence que la *Loi sur les langues officielles* exerce sur la prestation des services gouvernementaux dans les langues officielles autres que l'anglais. Du reste, la variété de programmes et de services offerts par les ministères du GTNO illustre bien l'intégration de ces langues dans le quotidien de la population ténnoise.

Le Rapport annuel de 1995-1996 sur les langues officielles contient un bref aperçu des activités réalisées au sein des ministères entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996. Plusieurs de ces activités n'auraient pu se réaliser sans le cadre de coopération qui s'est établi entre le GTNO et le gouvernement fédéral et qui a donné lieu à un accord de financement pour l'épanouissement des langues autochtones et la totalité des coûts associés à la mise sur pied et à la prestation des services en français.



Activités relatives aux langues officielles par ministères et organismes

Développement économique et Tourisme

Aperçu général

Le ministère du Développement économique et du Tourisme favorise et stimule la création et l'expansion d'entreprises commerciales créatrices d'emplois et génératrices d'autres avantages pour les résidents du Nord.

En août 1996, ce ministère, le ministère des Ressources renouvelables et celui des Ressources énergétiques, minières et pétrolières se sont fusionnés pour former le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère du Développement économique et du Tourisme a poursuivi sa politique d'installation de panneaux dans les parcs territoriaux et de publication d'ouvrages de vulgarisation en anglais et dans les langues officielles désignées d'une région donnée. Il a également publié, en anglais et en inuktitut, les nouvelles lignes directrices du programme des parcs.

De plus, il a fait traduire en inuktitut l'information sur les programmes d'aide aux petites entreprises.

Éducation, Culture et Formation

Aperçu général

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation investit dans la population en favorisant son développement pour lui permettre d'atteindre sa pleine mesure, de mener une vie satisfaisante et de contribuer à la dynamique et à la prospérité de la société.

Programmes et services en matière de langues

1. Services

- Services de traduction et d'interprétation

GNWT / TF. HURCOMB



Le Bureau des langues fournit des services de traduction et d'interprétation dans toutes les langues officielles des T. N. -O. aux institutions du GTNO, à l'Assemblée législative et aux tribunaux.

En 1995-1996, le Bureau comptait des traducteurs-interprètes en poste à Yellowknife et dans quatre bureaux régionaux, dont six attachés à une localité en particulier. Les traducteurs francophones travaillaient au bureau de Yellowknife, alors que le seul traducteur-interprète francophone était attaché au bureau d'Iqaluit.

En plus d'assurer des services à plusieurs organismes autochtones et non gouvernementaux, le Bureau des langues a prêté main forte aux traducteurs pigistes à contrat pour le GTNO. La Section des services en français du Bureau des langues a surtout traduit des documents et des formules du gouvernement.

• **Services de diffusion et de bibliothèques**

Le Ministère apporte son soutien à l'élaboration et à la réalisation d'émissions radiodiffusées et télévisées en langues autochtones. La Division des réseaux d'information du Ministère veille à la coordination de cette activité en versant des contributions aux diffuseurs autochtones. En collaboration avec les commissions scolaires de division, des employés du Ministère se sont rendus dans des écoles pour donner des ateliers sur la réalisation de vidéos en langues autochtones. Le club de théâtre de l'école secondaire P. W. Kaeser de Fort Smith a reçu de l'aide technique pour la réalisation d'un vidéo de son téléthéâtre sur le suicide. Sous les auspices du ministère de la Santé et des Services sociaux, les élèves ont rédigé eux-mêmes le scénario et fait partie de la distribution. Le téléthéâtre sera doublé dans une des langues autochtones des T. N. -O. et passera à la télévision dans le cadre de Live & Well, émission-téléphone en direct réalisée par le GTNO.

De plus, en collaboration avec la Commission scolaire Kativik, la Division des réseaux d'information coordonne une série d'émissions éducatives d'une demi-heure en français de niveau secondaire aux ondes de TVNC. Le réseau des bibliothèques municipales continue à offrir des ouvrages en français.

• **Service centralisé d'information**

Offert par le Ministère au moyen d'une ligne téléphonique 1-800, ce service permet aux francophones de demander des renseignements en français sur les programmes et les services du GTNO. Au cours de l'exercice, la plupart des demandes avaient surtout trait à de l'information touristique ou à des renseignements généraux sur les Territoires pour des travaux scolaires.

2. Programmes d'études

• Élaboration de programmes d'études

Inuuqatigliit, programme d'études d'un point de vue inuit, sera enseigné au cours de l'année scolaire 1996. Après son lancement officiel à l'automne, le document sera distribué dans tous les centres de documentation des T. N.-O. Vers la fin de l'automne 1996, le manuel d'accompagnement du programme d'études, *Inuuqataa*, sera accessible par voie électronique de même que des légendes et des récits d'Inuit.

Après un an et demi de rencontres entre des aînés de plusieurs communautés dénées et le concepteur du programme d'études *Dene Kede*, les modules pour les 7^e, 8^e et 9^e années sont maintenant terminés. Le programme sera mis à l'essai au cours de l'automne 1996 et publié l'année suivante.

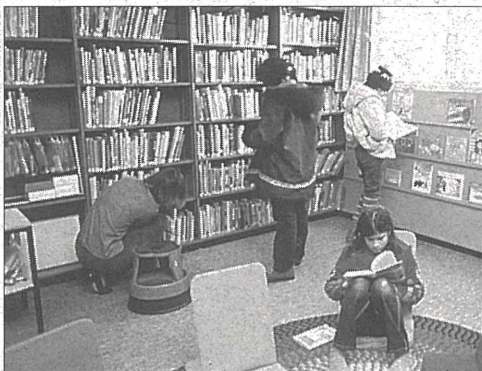
• Alphabétisation dans les langues autochtones

Dans le cadre de son programme d'aide à des programmes locaux d'alphabétisation dans les langues autochtones, le Ministère a accordé des subventions à onze organismes communautaires des T. N.-O. pour la réalisation d'activités en alphabétisation. Les activités portaient sur le perfectionnement de la langue orale, des ateliers d'écriture, l'élaboration de matériel d'apprentissage, le perfectionnement des compétences en matière de lecture et d'écriture et la mise sur pied d'activités culturelles. Des récits d'aînés et des rédactions tirées des ateliers d'écriture ont également été publiés. En guise de promotion de l'alphabétisation dans les langues autochtones, le Ministère a fait paraître des annonces sur le Mois des langues autochtones dans les journaux locaux, a fait passer des annonces à la radio et à la télé et a distribué des T-shirts et des affiches.

• Centres d'enseignement et d'apprentissage

Les centres d'enseignement et d'apprentissage poursuivent leurs activités dans les domaines de perfectionnement des langues et d'élaboration de programmes culturels et de matériel didactique. De concert avec les conseils scolaires de division, les employés des centres ont rencontré des enseignants et leur ont apporté de l'aide; au besoin, ont animé des ateliers de formation, prêté leur soutien à l'élaboration de programmes axés sur la culture et coordonné l'élaboration de matériel didactique en vue de favoriser l'utilisation des langues autochtones à la maison, à l'école et au sein de la communauté.

Au nombre des activités réalisées au cours de l'exercice visé dans le



GNWT / T. MACINTOSH

présent rapport, il y a eu la publication et la distribution du dictionnaire dogrib; la traduction au complet du programme Fitzhenry Whiteside Circle; l'élaboration d'un nouveau dictionnaire du slavey du Nord; la rédaction du programme d'enseignement de l'inuktitut de la maternelle à la 3e année et la dernière phase de l'élaboration d'un livre sur les oiseaux du Nunavut. D'autres activités portaient essentiellement sur l'élaboration de programmes d'enseignement destinés aux écoles.

• **Programme de contributions pour l'épanouissement des langues**

Tout au long de l'exercice, le Ministère a accordé des subventions pour des projets locaux de sauvegarde et d'épanouissement des langues autochtones. Vingt-deux projets ont été ainsi financés. Ces projets, qui touchaient à la plupart des langues autochtones, comprenaient des cours de langue pour jeunes ou adultes, l'élaboration d'un dictionnaire, la réalisation de vidéos pour télédiffusion et le maintien d'un projet de perfectionnement de la langue en famille à Lutsel K'e.

Dans le cadre de son programme de projets locaux de toponymie, le Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles a continué à accorder des subventions en vue d'accroître l'utilisation de toponymes traditionnels autochtones. Quatre organismes ont reçu une subvention. Ce sont les suivants : la Première nation Pehdzeh de Wrigley; la Société historique d'Arviat; l'Institut social et culturel gwich'in et l'Institut de recherche du Nunavut. À la demande des communautés, les toponymes suivants ont été officiellement changés : Copperminé est devenu Kugluktuk; Lake Harbour, Kimmirut; Lac La Martre, Wha Ti et Fort Norman, Tulita. Ces toponymes ont tous une signification particulière dans la langue locale.

Le Ministère a également conclu avec la Fédération Franco-Ténoise, la FFT, une entente de contributions pour aider au financement de projets de développement culturel de la communauté franco-ténoise. Un total de cinquante-neuf projets communautaires, mis sur pied par dix organismes ténois, se sont réalisés à Yellowknife, à Hay River, à Fort Smith et à Iqaluit. Les projets comprenaient un programme d'éducation des adultes en vue de stimuler l'utilisation du français; un festival de films; la présentation d'une pièce jouée par la troupe de théâtre francophone locale et la diffusion d'une émission en français à la radio communautaire de Yellowknife et d'Iqaluit.

• **Musées et patrimoine**

Dans le cadre de ses programmes en matière de culture et de patrimoine, et avec l'aide des communautés, le Ministère poursuit son travail de collecte, de protection et de présentation de l'histoire et



des cultures des T. N.-O. Il accorde de l'aide financière et technique aux musées et à des organismes en charge de projets ayant trait au patrimoine à l'échelle locale. Le Centre a également rédigé et publié le rapport annuel sur les activités archéologiques réalisées en 1995 aux Territoires du Nord-Ouest. Il en a fait traduire des résumés dans la langue des communautés avoisinantes des activités. Aux fins d'étude par la Inuit Heritage Trust, le Centre a fait traduire en inuktitut les demandes de permis de projet archéologique.

Le Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles a mis sur pied une nouvelle exposition permanente sur l'histoire naturelle des T. N.-O., avec légendes traduites dans toutes les langues officielles. Le Centre offrait des services en français et plusieurs brochures sur ses lignes directrices. Au cours de l'exercice 1995-1996, la Division de la culture et du patrimoine a offert six programmes éducatifs en français.

3. Formation

• Programme de formation des enseignants

Le Ministère a offert dans différentes localités un programme de formation des enseignants afin de garantir aux élèves des T. N.-O. un enseignement qui tient mieux compte de leur culture. Ce sont les collèges et les commissions scolaires de division qui, grâce aux subventions versées dans le cadre de cette activité, avaient la charge de donner les cours, dont l'acquisition du langage, le développement de l'enfance et l'acquisition du langage, l'introduction à l'enseignement, la planification du programme d'enseignement pour les enseignants autochtones et l'enseignement d'une langue autochtone, en tant que langue seconde. Selon les rapports présentés par les collèges et les commissions scolaires, il semble que le programme ait connu un grand succès. En effet, plus de trente élèves inscrits au programme dans la région de Baffin obtiendront leur diplôme au cours de la présente année.

• Formation des traducteurs-interprètes

Les deux collèges publics ont donné des cours de traduction et d'interprétation. Les cours, menant à un diplôme ou à un certificat, sont offerts selon la demande. Mise à part la formation générale, les collèges ont prêté main forte aux ministères de la Justice et de la Santé et des Services sociaux pour la prestation de cours spécialisés d'interprétation dans les domaines juridique et médical. Cette formation permet d'améliorer la communication entre les professionnels de ces domaines et leurs clients.

Ressources énergétiques, minières et pétrolières

Aperçu général

Le ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières administre l'exploitation et l'utilisation des ressources non renouvelables et énergétiques pour que les Territoires du Nord-Ouest en retirent le maximum d'avantages sociaux et économiques.

En août 1996, ce ministère, le ministère des Ressources renouvelables et celui du Développement économique et du Tourisme se sont fusionnés pour former le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières a réalisé une émission de télévision d'une heure sur la prospection et a également organisé un cours bilingue (anglais et inuktitut) sur la prospection en collaboration avec le Collège Aurora. Le Ministère a fait publier, en collaboration avec le Collège du Nunavut et à l'intention des traducteurs, un glossaire de termes en inuktitut se rapportant aux mines et à la géologie; il a de plus fait traduire en inuktitut la formule de demande d'avance pour faire de la prospection ainsi que les paramètres s'y rapportant. En dernier lieu, il a fait publier des dépliants sur la sensibilisation à l'énergie en inuktitut et en français.

Exécutif

Aperçu général

Le ministère de l'Exécutif offre appui et conseils au Conseil exécutif et à ses comités.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère de l'Exécutif, par le biais de l'Unité des langues officielles, veille à la coordination des activités du gouvernement en matière de prestation de services dans les langues officielles au sein de l'administration publique ainsi qu'aux négociations avec le gouvernement fédéral concernant l'accord de coopération Canada-T. N.-O. Au cours de la période visée dans le présent rapport, l'Unité des langues a entrepris un grand nombre d'activités afin de s'assurer que le GTNO respectait les dispositions de l'Accord de coopération.

Entre autres, elle s'est occupée de la rédaction du rapport d'activités de 1994-1995, de l'élaboration de l'annexe annuelle relative aux activités touchant aux services en français et de la tenue de réunions avec le Comité mixte d'études sur les consultations.

À la demande du gouvernement fédéral, le Ministère a retenu les services d'une société d'experts-conseils pour mener une étude d'impacts des accords de coopération Canada-T. N.-O. depuis le tout premier signé en 1984. Des employés de l'Unité des langues officielles ont de plus assisté à des réunions provinciales-territoriales sur les affaires francophones.

Avant de mettre le point final à l'établissement de la politique sur les langues officielles et à l'élaboration des lignes directrices qui en découlent, il a fallu, au cours de l'automne 1995, entreprendre toute une série de consultations avec les communautés.

Le GTNO a organisé une première remise de prix *Promotion des langues*; les prix sont décernés à des résidents ténois en reconnaissance de leur rôle de première importance à promouvoir l'utilisation de leur langue. Trois prix furent décernés : un pour le français, un pour l'inuktitut et un pour les langues dénées et le cri.

De façon indirecte, le Ministère a prêté son appui à d'autres ministères avec leurs activités relatives aux langues en coordonnant l'implantation de services dans les langues officielles et également en réexaminant et rédigeant les politiques, les directives et les lignes directrices nécessaires à la mise sur pied et à la prestation des services dans les langues officielles.

Même si le Ministère est très peu en contact avec la population, n'offrant ni programmes ni services directs, il est tout de même en mesure d'offrir des services en français et dans plusieurs langues autochtones grâce à des employés bilingues en poste au bureau de l'administration centrale et dans les bureaux régionaux.

Finances

Aperçu général

Le ministère des Finances veille à se procurer les ressources financières nécessaires pour mettre en application les politiques et les programmes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; c'est également lui qui est responsable des négociations et des modalités fiscales intergouvernementales. Le Bureau de la statistique, qui

compile l'information sur les statistiques relatives aux T. N.-O., relève du ministère de l'Exécutif.

Programmes et services en matière de langues

En 1995-1996, le Ministère a fait traduire en inuktitut des lettres adressées à la population et les documents intitulés en anglais *Eliminating the Deficit et Seeking Deficit Solutions*. Le Ministère a également offert des services d'interprétation en inuktitut pendant les réunions de consultation sur le budget qui se sont tenues à Iqaluit et à Rankin Inlet.

Le Ministère a fait refaire les formules de remboursement annuel de l'impôt sur le salaire pour y inclure le français et a répondu en français aux lettres qu'il avait reçues dans la langue de Molière.

Pour la collecte des données, le Bureau a fait appel à des interviewers bilingues, autant francophones qu'autochtones. Le Bureau a également fait des sondages par téléphone en inuktitut, dogrib et chipewyan.

Secrétariat du Conseil de gestion financière

Aperçu général

Le Secrétariat du Conseil de gestion financière veille à l'administration et au contrôle des ressources financières, humaines et documentaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; de plus, il agit à titre d'analyste-conseil auprès du Conseil de gestion financière afin de garantir une gestion adéquate, efficace et économique des ressources financières, humaines et documentaires de l'administration publique des Territoires du Nord-Ouest.

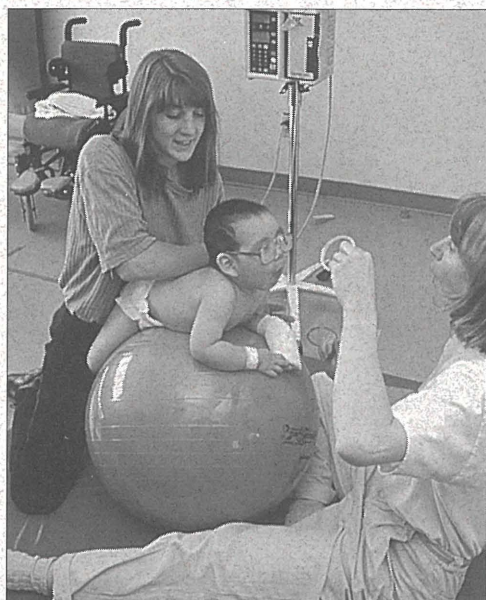
Programmes et services en matière de langues

De façon indirecte, le Secrétariat prête son appui à d'autres ministères avec leurs activités de sauvegarde, d'épanouissement et de mise en valeur des langues autochtones par le biais des divisions suivantes : Gestion financière, Budget et évaluation et Services de la rémunération. De façon précise, c'est le Secrétariat qui s'occupe du Système d'information sur les ressources humaines dans lequel sont inscrites les compétences linguistiques des employés de la fonction publique.

Quelques employés bilingues, en poste au Secrétariat répondent aux

demandes de renseignements faites en inuktitut. C'est le Secrétariat qui verse les avantages sociaux aux employés dont le poste est financé dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-T. N.-O. relatif au français et aux langues autochtones.

Le Secrétariat a fait publier le Budget des dépenses principal du GTNO pour 1996-1997 en inuktitut et les Comptes publics de 1994-1995 en français.



Santé et Services sociaux

Aperçu général

Le ministère de la Santé et des Services sociaux veille à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être des gens et des familles des Territoires du Nord-Ouest.

Programmes et services en matière de langues

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux a fourni toute une gamme de services de soutien et de services linguistiques aux communautés, aux centres de santé, aux hôpitaux et aux bureaux régionaux. Les services de soutien étaient fournis par des employés bilingues et des intervenants en santé communautaire, alors que les services linguistiques l'étaient par l'entremise de commis-interprètes et de traducteurs-interprètes.

Le Ministère, les hôpitaux régionaux et les centres de santé ont mis à la disposition de la population un large éventail de documents d'information sur la santé, la nutrition, l'hygiène dentaire, la lutte contre la violence familiale et d'autres sujets jugés essentiels. Une preuve que les hôpitaux remplissent bien leurs fonctions est le certificat d'agrément de trois ans décerné à l'hôpital régional Stanton de Yellowknife par le Conseil canadien d'agrément des services de santé. L'hôpital Stanton a reçu une mention spéciale pour la qualité de ses services d'interprétation, de sa participation au sein de la communauté et de sa planification stratégique.

De concert avec le Collège de l'Arctique, le Ministère a offert des modules de formation en interprétation dans le domaine de la santé dans différentes langues autochtones pour permettre aux employés d'être à la fine pointe des nouveautés dans ce domaine en constante évolution.

En vue de réaliser ses objectifs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a de plus entrepris une variété d'activités en français

sur la nutrition, la santé, les dépendances et les maladies. Au nombre de ces activités, il a publié des dépliants destinés pour distribution aux patients dans les centres de santé et les hôpitaux.

Une façon pour le Ministère de contribuer à la promotion du français est de s'assurer qu'il y ait au moins un employé bilingue en poste dans chaque bureau régional.

Ce sont des employés bilingues et des interprètes qui ont assuré les services en français dans les centres de santé et les hôpitaux. Les services pouvaient tout simplement être des revues en français mises à la disposition des patients ou une traduction officielle de la consultation avec un médecin. Une plaquette posée au bureau d'admission de tous les hôpitaux et centres de santé indique la possibilité d'avoir des services en français.

Affaires intergouvernementales et autochtones

Aperçu général

Le Ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones participe à des activités d'envergure ayant trait au développement politique et constitutionnel des Territoires du Nord-Ouest. Au nombre de ces activités, il y a les négociations et la mise en oeuvre des revendications territoriales, les négociations portant sur l'autonomie gouvernementale des autochtones et les droits issus des traités et les négociations sur le transfert de la gestion des terres, des eaux et de l'environnement.

Programmes et services en matière de langues

Le Ministère a fait traduire la correspondance du premier ministre aux chefs du Deh Cho par suite de l'Assemblée du Deh Cho d'août 1995. Plusieurs contrats et lettres portant sur les ententes de contribution ont également été traduites dans le cadre du projet de transfert de responsabilités aux localités.

Le ministre des Affaires gouvernementales et celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation se sont mis d'accord pour faire traduire, sans frais, un vidéo réalisé par le Comité directeur du développement constitutionnel par suite de la première conférence constitutionnelle. Le vidéo, traduit dans toutes les langues officielles, a passé aux ondes de TVNC en anglais et dans les autres langues officielles. De plus, tous les groupes autochtones ont pu se le procurer sans frais.

Les téléspectateurs ont beaucoup apprécié le vidéo.

L'Assemblée législative a fait les arrangements nécessaires pour offrir des services d'interprétation pendant les réunions du Sommet autochtone et celles du Cabinet.

Justice

Aperçu général

C'est le ministère de la Justice qui administre la justice aux Territoires du Nord-Ouest, notamment le maintien de l'ordre et les services correctionnels. Il s'acquitte de ces fonctions tout en respectant les valeurs des communautés et des autochtones et en encourageant les communautés à assumer davantage de responsabilités.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère de la Justice veille à la traduction en français des lois et des règlements territoriaux conformément à la *Loi sur les langues officielles*.

La Division des affaires législatives a publié la première édition du *Répertoire des définitions des règlements des Territoires du Nord-Ouest*, qui se veut être un supplément à la deuxième édition révisée du *Répertoire des définitions des lois des Territoires du Nord-Ouest*, lequel a été publié pour la première fois en 1993.

De plus, le Ministère prévoit publier la version du texte annoté de la *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest avant la fin du présent exercice.

Depuis le transfert de responsabilités du Programme d'interprétation judiciaire aux collèges publics, le ministère de la Justice ne s'occupe plus que de verser les honoraires aux personnes qui ont fourni des services d'interprétation au tribunal. La dernière année où le Programme d'interprétation judiciaire relevait du Ministère, des cahiers de terminologie juridique ont été publiés dans toutes les langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Le ministère de la Justice peut fournir des services à la population dans toutes les langues officielles des T. N.-O. par l'entremise d'employés qui reçoivent la prime au bilinguisme.

Assemblée législative

Aperçu général

Selon les traditions de la démocratie parlementaire établie dans les Territoires du Nord-Ouest, le président et le greffier de l'Assemblée législative veillent à la bonne marche de toutes les activités de l'Assemblée législative. La *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* (Canada) et la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif* prévoient la structure juridique et administrative de l'Assemblée. Bien que le Commissariat aux langues soit un organisme indépendant, l'Assemblée législative lui fournit de l'aide administrative.

Programmes et services en matière de langues

En 1995-1996, après avoir entrepris l'étude des services d'interprétation et de traduction qu'elle offre aux députés et à la population, l'Assemblée législative a adopté une nouvelle politique en matière de services linguistiques. En vertu de cette politique, en vigueur depuis le début de la treizième session, les langues officielles des T. N.-O. sont désignées "essentielles" ou "provisoires". Une langue officielle est désignée essentielle lorsqu'un député a peu ou pas du tout de connaissances de l'anglais, dans quel cas des services d'interprétation et de traduction lui sont offerts pendant les travaux de la Chambre et les réunions des comités et du caucus. En 1995-1996, l'Assemblée comptait un député unilingue à qui elle a fourni des services en inuktitut. Lorsqu'une langue officielle est désignée provisoire, les députés peuvent demander des services dans cette langue. En 1995-1996, le dogrib, le français, le gwich'in, le slavey du Nord et le slavey du Sud furent désignés provisoires.

De plus, l'Assemblée législative enregistre en différé des parties de ses travaux dans différentes langues officielles pour ensuite les retransmettre à tour de rôle aux ondes de Television Northern Canada (TVNC).

Les projets de lois déposés à l'Assemblée législative sont traduits en français alors qu'une version abrégée seulement est traduite en inuktitut; parfois il faut traduire le projet de loi au complet. Les documents déposés en Chambre pouvaient être traduits sur demande dans n'importe quelle langue autochtone. Les annonces et les publications des comités ont également été traduites dans les langues officielles des T. N.-O., principalement en français et en inuktitut. De plus, les formules pour usage interne quotidien ont été traduites en inuktitut et, au besoin, dans les autres langues autochtones conformément à la politique et aux procédures du GTNO.

L'Assemblée législative offre également des services directs en inuktitut à la réception et au téléphone. Un employé dogrib assure également des services dans cette langue; des services dans toute autre langue sont offerts sur demande.

Affaires municipales et communautaires

Aperçu général

Le ministère des Affaires municipales et communautaires veille à l'évolution des administrations locales, qui sont à l'écoute des résidants et qui savent leur rendre des comptes. Il s'assure également qu'elles aient suffisamment de pouvoir légal et de ressources pour assumer leurs responsabilités de type municipal et offrir des programmes et des services dont la population a besoin pour mener une bonne vie communautaire et bien traiter avec d'autres paliers d'administration et d'autres organismes.

Programmes et services en matière de langues

Le Ministère a fait traduire les documents de consultation inclus dans le document de travail intitulé *Pouvoirs et responsabilités*. Il l'a ensuite distribué aux administrations locales en vue de recueillir leurs opinions sur de prochaines orientations et modifications législatives.

Le document d'information qui accompagnait *Finding the Right Balance*, document de travail sur les projets de réforme, a été traduit dans quelques-unes des langues officielles. Les renseignements ayant trait au référendum d'avril 1995 sur les terres domaniales du Nunavut a été traduit en inuktitut. De plus, la Division des sports et des loisirs a publié plusieurs imprimés, comme des affiches en langues autochtones.

Le ministère des Affaires municipales et communautaires a également répondu en français à des demandes générales de renseignements sur ses programmes. Des services de traduction et d'interprétation étaient offerts au besoin au tribunal d'appel des évaluations et à la Commission de révision de la zone d'imposition générale.

Société d'habitation des T. N.-O.

Aperçu général

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, en association avec les localités, veille à fournir, à faire construire, à assurer

l'entretien et à gérer des logements conformément à la *Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest*.

Programmes et services en matière de langues

La Société a assuré des services directs dans la langue autochtone de la population où sont situés ses bureaux de district. Elle a de plus offert des services d'interprétation lors de diverses consultations et réunions tenues avec les résidents. Au besoin, elle a fait paraître des annonces d'appel d'offres en inuktitut.

La Société a également veillé à la coordination de la production et de la distribution d'une variété de formules et de documents d'information, dont celui sur le *Programme d'accès à la propriété* en français et en inuktitut. De plus, le Rapport annuel de la Société a été déposé en français et en inuktitut à l'Assemblée législative.

La deuxième étape de la mise en oeuvre de la nouvelle échelle des loyers s'est poursuivie en 1995-1996 et a entraîné la traduction et la distribution de documents d'information en inuktitut.

L'engagement de la Société à transférer des responsabilités aux localités a donné lieu à l'élaboration de rapports d'évaluation de tous ses offices locaux d'habitation. Les offices locaux qui en ont fait la demande ont reçu la version en inuktitut de ces rapports.

Quant aux services en français, la Société en offrait lorsqu'un client francophone demandait des services de consultation dans cette langue. Au besoin, la Société a fait traduire des appels d'offres en français.

Secrétariat du personnel

Aperçu général

Le Secrétariat du personnel, qui relève du ministère de l'Exécutif, veille à l'élaboration et au suivi de la politique de recrutement et à la formation des employés en charge du recrutement et de la dotation.

Programmes et services en matière de langues

Le Secrétariat du personnel s'est occupé du recrutement pour combler les postes financés dans le cadre de l'Accord de coopération sur les langues, sauf ceux au sein des conseils de santé. Cette tâche comprenait la rédaction et la coordination des annonces de postes bilingues et la prestation de services en français à toutes les étapes de dotation de ces postes.

Le Secrétariat a assuré des services en français aux particuliers qui demandaient des renseignements en français sur son fonctionnement.

Travaux publics et Services

Aperçu général

Il incombe au ministère des Travaux publics et des Services de concevoir, faire construire, acquérir, exploiter et assurer l'entretien des édifices, des travaux et de l'équipement nécessaires à la prestation des programmes et des services du GTNO; de mettre sur pied des programmes d'économie énergétique dans les édifices et les travaux du GTNO; de fournir un réseau de services spécialisés pour améliorer l'efficacité des ministères du gouvernement; et d'installer des points de vente de produits pétroliers essentiels, là où la population ne peut s'en procurer par le biais du secteur privé.

Programmes et services en matière de langues

Afin de mieux répondre à la population ténoise, le Ministère des Travaux publics et des Services a fait traduire, au cours de l'exercice 1995-1996, différents documents d'information en inuktitut, dont des annonces sur la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord, une affiche sur la mission et les principes directeurs et une brochure sur la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord. L'affiche sur la mission et les principes directeurs a également été traduite en inuinnaqtun.

Le Ministère a également fait les arrangements nécessaires pour offrir des services d'interprétation pendant les réunions de consultation sur la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord et pendant les réunions locales sur les projets en immobilisations. Il a de plus fait traduire des panneaux pour des centres de santé, des bureaux et autres endroits dans les langues désignées de la région où les panneaux étaient destinés. Le Ministère a aussi fait traduire en inuktitut des parties de rapport et la correspondance sur des projets locaux, de même que le dépliant sur les règles d'utilisation des véhicules du GTNO.

Dans certaines régions, les clients de la Division des produits pétroliers pouvaient se faire servir en slavey, en inuktitut et en inuinnaqtun. En région, le Ministère offrait des services d'accueil dans plusieurs des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'anglais. Dans la région de Baffin et du Keewatin, les services étaient offerts en inuktitut et dans la région du Kitikmeot en

inuinnaqtun. Les annonces d'appel d'offres pour la région de Baffin étaient traduites en inuktitut; lorsqu'il s'agissait de gros projets, elles l'étaient également dans le Keewatin. Les annonces étaient traduites en français pour les projets situés dans certaines régions désignées des T. N.-O. Dans la région du Kitikmeot, le Ministère offrait des services en inuinaqtun. Il s'agissait des services des finances et de l'administration, d'entreposage et de la construction et des travaux.

Au nombre des autres activités en matière de langues, le Ministère compte pour l'exercice 1995-1996, l'installation et la réparation d'affiches multilingues, l'impression des versions bilingues des lois et des règlements des T. N.-O., des publications et des formules de l'administration publique et la gestion de l'attribution des locaux des postes financés dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-T. N.-O. relatif aux langues.

Ressources renouvelables

Aperçu général

Le ministère des Ressources renouvelables veille à la gestion, à la réglementation et au développement durable de la faune, des ressources forestières et des poissons (dans les régions qui relèvent de la compétence des T. N.-O.) en vue de favoriser l'économie qui en découlent. Le Ministère s'occupe également de mettre sur pied des mesures relatives à la gestion, l'évaluation et la protection de l'environnement et des plans d'utilisation des terres et des eaux.

En août 1996, ce ministère, le ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières et celui du Développement économique et du Tourisme se sont fusionnés pour former le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère des Ressources renouvelables fait régulièrement les arrangements nécessaires pour offrir des services d'interprétation et de traduction pendant les réunions qui se tiennent dans les communautés (ceci comprend également la distribution de matériel écrit). De plus, le Ministère s'occupe de la coordination de la traduction, de la distribution et de la production d'une variété de documents dans les langues officielles des T. N.-O.

Le Ministère veille à fournir, dans la mesure du possible, des documents d'information dans la langue et au moyen du média qui convient le mieux à la population visée. La traduction des documents



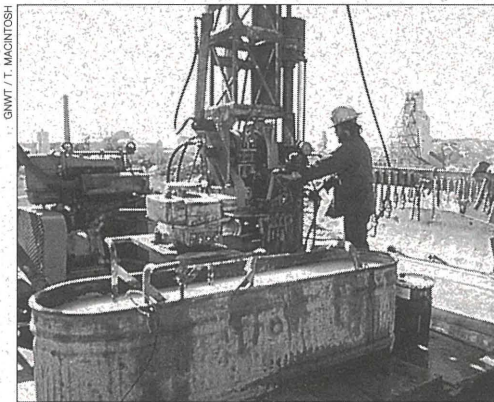
se fait au Bureau des langues; ce sont les bureaux régionaux, en consultation avec les communautés, qui s'occupent de faire les arrangements nécessaires pour offrir des services de traduction et d'interprétation à l'échelle locale.

Il a également fait traduire toute documentation écrite fournie aux conseils de gestion de la faune créés en vertu des ententes sur les revendications territoriales.

Le ministère des Ressources renouvelables a réalisé et fait traduire, en inuktitut et en chipewyan, un documentaire sur la réserve faunique Thelon.

Les services en français offerts à la population sont assurés par trois employés qui reçoivent une prime au bilinguisme dans les bureaux désignés du Ministère. Il y en a un à l'administration centrale, un à Iqaluit et un à Norman Wells.

En 1995-1996, le Ministère s'est occupé de faire faire la mise en page et la conception de trois dépliants sur la faune traduits en français (la martre, le lynx et le bison) et d'un sur les déchets dangereux domestiques. Ces dépliants seront imprimés et distribués en 1996-1997.



Sécurité et Services publics

Aperçu général

Le ministère de la Sécurité et des Services publics veille à l'administration de la sécurité de la population et des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest, notamment de la promotion et de l'application des normes relatives à la sécurité publique, la protection des intérêts des travailleurs et des consommateurs, et la régie et la distribution de l'alcool aux Territoires du Nord-Ouest.

Programmes et services en matière de langues

Le ministère de la Sécurité et des Services publics a fourni sur demande des services d'interprétation en inuktitut lors d'audiences locales sur les loyers. De plus, par suite de demandes faites par des députés ou par des citoyens, le Ministère a fait traduire certains documents. Des employés recevant la prime au bilinguisme ont fourni des services en slave du Sud et en français.

En dernier lieu, le ministère de la Sécurité et des Services publics a assuré l'impression et l'achat de publications sur la consommation et les corporations, la sécurité, la sécurité-incendie, la sécurité dans les mines, les services à la main-d'oeuvre et la sensibilisation à l'alcool.

Transports

Aperçu général

Le ministère des Transports veille à la planification, la conception, la construction ou la reconstruction, l'acquisition, l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure du transport public aux Territoires du Nord-Ouest, y compris les petits aéroports, les quais et le réseau routier. C'est également de lui que relève la réglementation et l'immatriculation des véhicules circulant aux T. N.-O.

Programmes et services en matière de langues

Le Ministère a offert des services en français à son bureau des véhicules et des permis de conduire situé à Yellowknife. Dans la région de Baffin, des employés bilingues assuraient les services en inuktitut. Le Ministère a également fait paraître des annonces d'appel d'offres en français et en inuktitut et a distribué le Manuel du conducteur automobile en français et en inuktitut.

Commission des accidents du travail

Aperçu général

La Commission des accidents du travail veille à venir en aide aux travailleurs blessés et aux employeurs en faisant la promotion de la prévention des accidents sur les lieux de travail, en offrant des services de réhabilitation de qualité et en versant une compensation suffisante aux travailleurs blessés aux Territoires du Nord-Ouest.

Programmes et services en matière de langues

La Commission des accidents du travail a assuré des services en inuktitut à onze requérants; elle a fait traduire trois décisions du tribunal d'appel en inuktitut et a offert des services d'interprétation lors d'une réunion entre le spécialiste des pensions et les dépendants de huit travailleurs décédés à Iqaluit.

De plus, la Commission a publié deux numéros bilingues (anglais et inuktitut) de son bulletin d'information intitulé *Directions*. La commission a également révisé la version en inuktitut de sa brochure d'information sur le Programme des chasseurs et des pêcheurs traditionnels et a fait traduire en inuktitut la brochure sur le Programme des artistes et des sculpteurs.

La Commission a également fait traduire en français, et ce à l'interne, des lettres, des rapports médicaux, des déclarations de la liste de

paie de l'employeur et tout autre document ayant rapport au dossier d'un requérant ou d'un employeur, de même que les états financiers de fin d'exercice de la Commission.

La Commission a fait l'achat d'une banque de données terminologiques et d'ouvrages de référence anglais-français pour compléter les documents de travail de la traductrice de la Commission. Conformément à son plan de mise en oeuvre des langues officielles, en vigueur depuis décembre 1993, la Commission a également fait paraître quatre appels d'offres en français dans le journal de langue française des Territoires du Nord-Ouest. Elle a de plus fait traduire un guide destiné à l'employeur.



GNWT / T. MACINTOSH

Conclusion

Le présent rapport était un bref aperçu des activités relatives aux langues officielles réalisées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) au cours de l'exercice 1995-1996.

Le GTNO s'est engagé à répondre aux obligations prévues à la *Loi sur les langues officielles* tout en assurant la mise en valeur, la sauvegarde et l'épanouissement des langues autochtones. Par conséquent, les activités qu'il exerce côté français et langues autochtones sont essentielles s'il veut assurer la prestation efficace des services gouvernementaux aux résidents ténos. C'est également en assurant la prestation de programmes et de services que le GTNO témoigne de son appui aux particuliers, aux organismes et aux communautés qui luttent pour encourager et accroître l'utilisation des langues autochtones.

Le GTNO admet également que les communautés doivent jouer un plus grand rôle quant à la prestation des services et des programmes relatifs aux langues et à l'établissement des priorités en matière de perfectionnement linguistique s'il veut que les nombreuses langues officielles des T. N.-O. restent vivantes et, qui sait, un jour puissent même se propager.

